CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2012

COMPTE RENDU

L'an deux mille douze,

et le Mercredi 13 Juin à 18 H 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, FERRARI, ZOPPIS, GAMBI, DEROT, CAMBON, FAURE, REVERTE, TRAMONTIN, BREMAUD, MASSON, FRANÇOIS, CELSE, ROMAN, MULTEDO-WALTHER, EINAUDI, PRETOT, TORKMANI, FONDI, ZAJAC, LANDAIS, WORMES, ARAGNEAU, GOUIN, GREFF, MAYOR, CISELLO, GRIMALDI.

Absents excusés:

- M. COLSON, Adjoint au Maire, procuration à M. FERRARI
- M. KEHIHA, Adjoint de quartier, procuration à M. EINAUDI

Mme QUET, Conseillère Municipale, procuration à Mme PRETOT

- M. BOUCHAUD, Conseiller Municipal, procuration à M. BREMAUD
- M. GARCIA, Conseiller Municipal, procuration à Mme JOULIA
- M. BERMUDEZ, Conseiller Municipal, procuration à M. FONDI

Mme GINIES, Conseillère Municipale, procuration à Mme TORKMANI

Mme MAINIER, Conseillère Municipale, procuration à Mme WORMES

Absente:

Mme TRANCHAND, Adjointe au Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 H 00. Monsieur ARAGNEAU, désigné comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

A - Communications de Monsieur le Maire

Office de Tourisme

Monsieur le Maire rappelle les distinctions obtenues par l'Office de Tourisme depuis le début du mandat :

2008 - Label « Tourisme et Handicap »

2010 - Nomination « Commune Touristique »

2011 - Label « Toutourisme », puis

Label « Qualité Tourisme »

Il se réjouit du récent classement de l'Office de Tourisme en Première catégorie et félicite le personnel et la Présidente, Madame Cambon.

*Etang de l'Olivier

Monsieur le Maire indique que la ville a déposé un recours contentieux suite à la décision du Préfet de classer l'Etang de l'Olivier en eaux libres, alors qu'il était jusqu'à présent sous le régime « eaux closes », dont la règlementation, tout en respectant des obligations, reste du ressort du propriétaire du plan d'eau, et que les istréens peuvent donc pêcher pour un prix modique.

De plus, la pêche en eaux libres interdit la pêche à la foëne, pratiquée ici depuis des générations.

B – Approbation des procès verbaux des séances des Conseils Municipaux du 29 mars et 12 avril 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

C - Décisions valant délibérations du 13 avril au 1 juin 2012

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 15 mars au 12 avril 2012, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L2122-23.

FINANCES

- 1 Décision Modificative N° 1 / 2012 du Budget Principal Exercice 2012
 - POUR : 34 voix (Liste Le grand Istres, Liste Le courage du changement, Madame Annick Mainier)
 - ABSTENTIONS: 4 voix (Liste Istres avec vous)
- 2 Acquisition à titre gratuit du matériel du Mini-Port de l'Olivier de l'EPIC Office du Tourisme Budget Principal Exercice 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

3 - Remise gracieuse de dette - Budget principal - Exercice 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

4 - Rapport d'activité 2011 du Syndicat Force Ouvrière des Territoriaux de la Ville d'Istres et vote de la subvention 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

5 - Vote de subventions au profit d'associations pour l'exercice 2012

ESEI Section Boxe (Exceptionnelle) 25 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Istres Evasion Kayak (Exceptionnelle) 2 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Flo Poker Club (Exceptionnelle) 975 € -

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AMIDON 5 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Comité des Fêtes d'Entressen (Exceptionnelle) 1 150 €

- POUR : 36 voix (Liste Le grand Istres, Liste Istres avec vous, Liste Le courage du changement, Madame Annick Mainier)
 - Ne prennent pas part au vote : 2 voix (TRAMONTIN Céline, CELSE Chantal)

Istres Sports Cyclotourisme (Exceptionnelle) 3 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Association de quartier « les Echoppes et les Salles » 500 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Association d'Intérêt de quartier « Association des Habitants de l'Orée du Parc » 500 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

6 - Amortissement des biens - Budget Annexe du Port des Heures-Claires

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

7 - Mandats spéciaux

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

8 - Tarifs des droits de place - Occupation du domaine public - Modification

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

9 - Exonération des droits de place pour la Feria 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

10 - Exonération des droits de place pour la Fête de l'Eau

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

11 - Exonération des terrasses et des étals des Allées Jean Jaurès

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

12 - Tarifs 2012/2013 des prestations relatives aux activités sportives proposées par la Ville d'Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

13 - Tarifs des Cimetières 2012 - Modification

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

14 – Nuits d'Istres 2012 - Tarifs des ventes de boissons et assiettes de dégustation de la buvette installée au Pavillon de Grignan les 2, 4, 9 et 14 juillet 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADMINISTRATION GENERALE

15 – Demande de subvention auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône relative aux équipements de vidéoprotection

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

16 - Demande de subvention auprès de l'Etat pour la vidéoprotection

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

17 – Convention de financement des Aides aux Vacances Enfants (AVE) 2012 entre la ville d'Istres et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

18 – Convention de mise à disposition de local et de matériel entre la ville d'Istres et la Préfecture des Bouches du Rhône – Service Sécurité Routière

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

19 - Régie des agents de la ville d'Istres - Modifications du Règlement Intérieur

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PERSONNEL

20 - Création d'un poste d'Attaché Territorial

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

21 - Avancements de grade et promotion interne 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

URBANISME

22 - Prorogation de la promesse d'achat - Délibération n°331/09 du 12 novembre 2009 : Réalisation de l'opération du Forum des Carmes

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

23 - Arrêt du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Istres.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADDITIF

Approbation de l'additif de la séance du Conseil Municipal du 13 juin 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

24 – Demande de subvention auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône relative à des travaux de voirie

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

25 – Demande de subvention auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur relative à la prise en charge partielle de la rémunération d'un manager de centre ville

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

26 - Demande de subvention auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône concernant la feria et la corrida des fêtes d'Istres 2012

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Monsieur le Maire annonce que le prochain Conseil Municipal se tiendra le Jeudi 12 Juillet 2012. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 50.

Fait à ISTRES le 18 Juin 2012

Maire d'Istres,
Vide Président de Ouest Provence,
François BERNARDINI